



Rapport d'activité 2010

artos est une association à but non lucratif créée en juillet 1996. artos a pour but de développer un esprit de collaboration et d'échange au sein des associations et des institutions culturelles, offrir un service d'information concernant l'ensemble des activités artistiques et techniques, développer tout autre secteur pouvant faciliter la circulation des personnes, du matériel, de la formation et des connaissances liées au spectacle.

Une immense avancée pour les professionnels

Trois éléments particuliers ont marqué l'activité *d'artos* en 2010. Tout d'abord, un gros dossier qui est arrivé à maturation après 3 ans de travail, c'est le projet de CFC pour les « techniscénistes » (1). Un chantier s'est par ailleurs ouvert en avril : celui de la future Bibliothèque des métiers du spectacle. Enfin, notre volonté de faire circuler l'information concernant l'emploi est couronnée de succès grâce à notre plateforme par laquelle a été diffusé un nombre encore plus important d'annonces.

En 1996, lors de la création de l'association *artos*, il n'existait rien pour les professionnels. Pour ceux qui, quotidiennement, entourent les artistes sur scène. Quinze ans plus tard, ils disposeront d'une filière de formation complète : CFC, Brevet et peut-être un jour, maturité professionnelle et formation HES. C'est une immense avancée pour le milieu culturel, en particulier pour le spectacle vivant, qui a longtemps fonctionné avec le « système D ». Cet important pas en avant a été possible grâce à la ténacité du milieu professionnel, de techniciens et administrateurs qui se sont pleinement engagés, appuyés financièrement par les villes et les cantons romands.

Ce succès nous conforte dans le choix que nous avons fait dès le début : travailler à la fois sur l'information et la formation. Un couple indissociable. Nous avons développé l'information en direction des professionnels, renforcé le réseau, nous enregistrons en permanence leurs questions et demandes. Nous sommes donc à même de proposer des projets, notamment des formations, qui répondent aux besoins du milieu.

La Bibliothèque des métiers du spectacle ? Elle est à la jonction de ces deux axes de travail. Elle permettra d'aller plus loin dans l'information et de soutenir la formation. Nous espérons également qu'au-delà du lieu ressources, les échanges seront renforcés, par le biais du livre, par Internet, enfin par le débat.

L'an dernier, nous avons défini de nouvelles lignes de développement sur 5 ans, en nous appuyant sur notre observation du terrain. Cette proposition a reçu un appui globalement positif des collectivités, même si le plan financier devra être adapté. Nous continuons donc à avancer, grâce à l'appui des professionnels qui nous soutiennent, ou qui s'engagent dans les Commissions, grâce aussi au Comité de l'association, grâce enfin aux collectivités qui suivent notre action avec attention. A tous, un grand merci.

Daniel Wicht
Président

Claude Farine
Administrateur.

(1) nom qui sera donné aux techniciens en apprentissage.

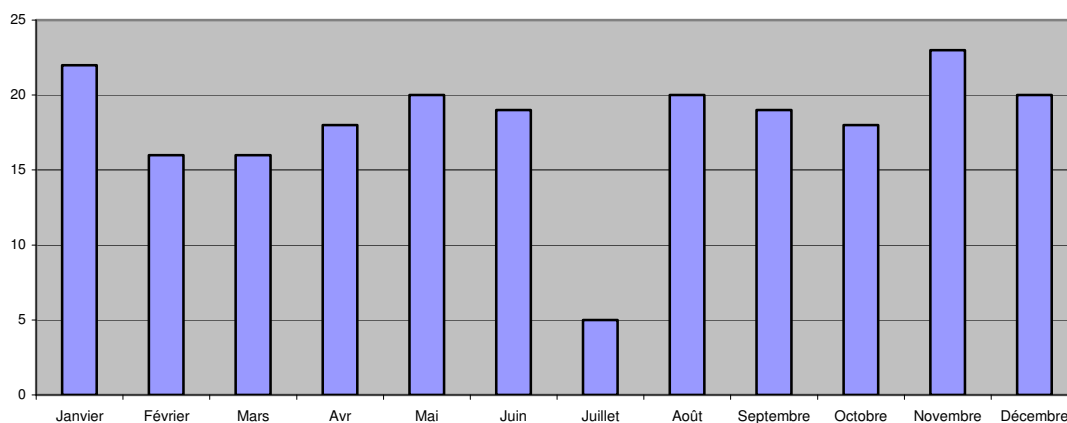
Le domaine de *l'information* est un des domaines phares de l'activité de l'association *artos*. Trois activités sont développées en direction des professionnels :

a) le service de consulting : c'est notre « pain quotidien ». Des techniciens, des administrateurs, mais aussi des responsables de structures nous questionnent sur les sujets aussi divers que : rédaction d'un dossier, exemples de contrats, niveaux de salaires, montant de défraiements, aspects divers concernant la comptabilité, etc.

b) la plate-forme de l'emploi : il s'agit là d'un service spécialisé, unique en Suisse, qui répond à un besoin évident. Lancée en 2007, cette plateforme n'a cessé de se développer. En 2010, **215 annonces d'emploi (offres et demandes) ont été publiées** contre 195 en 2009 (+10%). Ce sont **les offres d'emploi** qui sont les plus prisées : l'an dernier, 850 professionnels (+100) ont reçu nos « alertes » (publication d'une annonce). 211 offres ont été mises en ligne (192 en 2009).

Les secteurs qui concernent ces offres se répartissent de la manière suivante : il s'agit tout d'abord, du secteur administration/promotion/diffusion (73), puis du secteur artistique (comédiens, danseurs) (38), puis la technique (35). Les annonces pour des postes de direction/programmation ont été particulièrement nombreuses cette année (24). Enfin, les professions diverses touchent la restauration, l'enseignement (théâtre, danse), les figurants ou les postes de délégué culturel.

215 annonces d'emploi publiées en 2010 sur *artos*



c) l'Annuaire romand du spectacle

L'Annuaire du spectacle est un autre outil qui permet le développement du réseau culturel. Il a vu grandir ses partenaires qui sont désormais à la fois romands (Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC), Syndicat suisse romand du spectacle (SSRS), BASIS) et suisses (RESO et Danse suisse). Il a aussi vu **exploser les personnes inscrites** - plus de 4000 à fin 2010, ainsi que 2105 structures. La gestion et la maintenance de cette base de données représentent un travail quotidien qui n'est pas négligeable et qui n'a pas trouvé de solution satisfaisante pour l'instant, par manque de financement.

Quant à la version papier, publiée en mars 2009, elle continue à susciter l'intérêt : 122 exemplaires de cette « bible » de la culture romande ont été vendus en 2010.

Construire une **Bibliothèque des métiers du spectacle** représente pour *artos* un projet d'une importance exceptionnelle, parce qu'il nous permet de jeter un pont entre nos deux domaines d'activité : l'information et la formation. Depuis la création de l'association en 1996, nous avons travaillé sur ces deux axes. Mais il manquait un **lieu ressources** qui nous permette de faire la jonction : à la fois donner la possibilité aux professionnels formés sur le terrain d'approfondir une question, un aspect de leur travail, et aux personnes qui se forment de pouvoir enrichir leur approche d'une matière enseignée.

Cet important chantier est désormais **ouvert depuis avril 2010**. Il est piloté par François Weber, jeune diplômé de la Haute Ecole de Gestion de Carouge, qui avait réalisé son mémoire de bachelor sur ce projet de Bibliothèque. Cette dernière, qui sera dotée à l'ouverture d'un fonds de 500 ouvrages, mettra à disposition des documents de référence et des ressources électroniques dans les différents secteurs concernés. Et ils sont nombreux : lumière, son, costumes, coiffure et maquillage, images et vidéo, scène et machinerie, sciences et techniques fondamentales, scénographie et construction de décors, prévention dans le domaine de la santé et de la sécurité, conditions de travail, gestion culturelle, enfin politique culturelle. Par ailleurs, la Bibliothèque sera l'occasion de mettre en valeur les mémoires réalisés dans le cadre du Brevet fédéral de technicien du spectacle et du Diplôme en gestion culturelle.

Dans le cadre de ce projet, nous avons décidé de développer nos relations avec la **Haute école de théâtre de Suisse romande**. En effet, les ouvrages formeront un nouveau secteur de la Bibliothèque de La Manufacture, axée jusqu'ici sur la fiction dramatique et les études liées aux arts de la scène. L'objectif de ce centre de documentation est évidemment de sensibiliser les professionnels à la formation ou l'auto-formation, de générer l'envie de lire, et de développer les échanges. De ce point de vue, cette bibliothèque intéressera au moins trois publics potentiels différents : les techniciens qui se préparent au Brevet fédéral, les apprentis « techniscénistes », puisque la Manufacture en assurera l'encadrement scolaire, enfin le public en général. Plus largement, nous souhaitons que cette bibliothèque devienne peu à peu un lieu de référence où conférences et animations auront également leur place.

Sur le plan financier, notre projet a rencontré un excellent écho : la Loterie romande, la Fondation Göhner et la Fondation Sandoz ont accepté de le soutenir. Et notre opération de parrainage pour acheter les 500 premiers livres a été couronnée de succès. A fin mars 2011, 430 ouvrages ont trouvé un parrain. Plusieurs collectivités publiques ont répondu généreusement à l'appel, mais également des artistes, des professionnels, des lieux culturels, des compagnies ainsi que des entreprises prestataires de service.

En 2010, le Brevet fédéral de technicien du spectacle est entré dans une nouvelle période de son « existence ». En effet, l'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT) nous a demandé, comme il le fait pour tous les diplômés de ce type, de réviser cette formation qui existe depuis maintenant 10 ans. L'Association suisse des techniciens de théâtre (ASTT), notre association sœur en Suisse alémanique, et *artos*, ont jusqu'en 2013 pour redéfinir la profession et réfléchir à un Brevet rénové.

Nous avons donc décidé de mettre fin à la formule actuelle du Brevet - quatre modules validés chacun par un examen et un mémoire couronnant le tout - à fin 2011. Par ailleurs, les techniciens qui n'ont pas achevé leur formation - un nombre important n'ont pas rédigé leur mémoire - auront jusqu'en 2015 pour la terminer.

Cette décision n'est pas sans conséquence puisque nous ne pouvons plus accepter pour l'instant de nouveaux étudiants qui voudraient suivre le Brevet. Le nombre de participants va donc graduellement diminuer. Ainsi, le module « Environnement du spectacle », au printemps 2010, a été suivi par 16 participants, mais le module « Son », l'automne dernier, n'a rassemblé que 13 techniciens. Cette situation nous a obligés à suivre un plan financier très strict sur les années 2010-2012 pour que le secteur formation n'accuse pas un grand déficit. En 2010, le pari est gagné puisque le déficit ne se monte qu'à CHF 2'600.- Cette perte est compensée par un solde légèrement positif au niveau du fonctionnement (+ CHF 3'815.-).

En Suisse alémanique, le Brevet sous sa forme actuelle se terminera également en 2015. L'an dernier, deux modules ont été organisés : au printemps, un module « Lumière » a rassemblé 22 participants et 18 d'entre eux ont réussi les examens. A l'automne, 21 professionnels ont suivi le module « Environnement du spectacle » et 15 ont décroché l'attestation de réussite.

La Commission Assurance Qualité suisse, responsable du *Brevet fédéral de technicien du spectacle*, réunit des praticiens expérimentés. Sa composition en 2010 :

Président : Laurent **Sandoz**, directeur, Eclipse Bienne

Michel **Beuchat**, directeur technique, Théâtre de Vidy, Lausanne

Thibault **Genton**, coordinateur de la formation, *artos*, Lausanne

Daniel **Huber**, enseignant, Technische Berufsschule, Zurich / ASTT

Thomas **Schärer**, directeur marketing, Dr. W.A. Günther, Mediarent AG, Zurich

Joachim **Scholz**, directeur technique, Theater Basel

Dirk **Wauschkuhn**, directeur technique, Schauspielhaus, Zurich



L'année 2010 a permis à l'Association suisse des techniciens de théâtre (ASTT) et à *artos* de mener à bien la dernière phase de mise au point du **CFC de techniscéniste**. L'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT) a mis ce projet en consultation au cours de l'été et ce jusqu'à début novembre 2010. Peu de critiques ou de demandes de modifications ont été formulées. Le 1^{er} mars 2011, la Confédération a donc publié l'Ordonnance de formation, donnant le coup d'envoi de cette nouvelle formation.

Nous l'avons déjà souligné dans l'éditorial, l'arrivée du CFC modifiera en profondeur la pratique du métier de technicien. Jusqu'ici en Suisse, seul l'apprentissage sur le terrain ou le Brevet, formation continue où l'on entrait sur dossier, permettaient d'acquérir les compétences à la fois complexes et pointues de ce métier. Désormais, les théâtres, les entreprises prestataires devront ajouter une corde à leur arc : former les futurs techniciens. C'est presque une révolution pour des lieux où la vie du plateau, les impératifs de la création ont la priorité absolue. Pour la première fois en Suisse, grâce à la ténacité des associations professionnelles, les jeunes qui veulent se former dans ce domaine captivant disposeront d'une filière de formation complète : d'abord une formation initiale (le CFC), puis le Brevet de technicien du spectacle.

De manière à donner toutes ses chances à ce nouveau cursus sur le plan romand, *artos* a proposé au **Canton de Vaud** d'en prendre la responsabilité. Ce dernier a accepté et en a confié l'organisation de **l'école professionnelle à la Manufacture**. Quant à *artos*, elle restera l'organisation professionnelle de référence pour la Suisse romande : elle participera notamment aux Commissions professionnelles, une régionale et une nationale, et sera chargée de mettre sur pied pas moins de sept cours interentreprises durant les 4 ans de formation.

Rappelons les caractéristiques principales de ce CFC de techniscéniste :

- l'apprentissage durera 4 ans.
- les jeunes pourront réaliser leur formation dans un lieu culturel ou dans une entreprise prestataire de services liée au spectacle.
- durant l'apprentissage, tous les aspects de la scène seront abordés, mais principalement la sonorisation, l'éclairage et la scène. Les apprentis seront également initiés à la technique vidéo, aux effets spéciaux scéniques, à la sécurité, à l'électricité, au traitement des médias informatiques, à la logistique et à la planification des productions théâtrales et événementielles.
- durant les deux premières années, l'école les occupera 2 jours par semaine, ensuite 1 jour et demi.

L'objectif est de **former des techniciens polyvalents**, capables d'occuper les fonctions les plus courantes d'une scène.

Soixante-neuf candidatures ont été déposées en février 2010 pour participer à la 7^{ème} session du Diplôme en gestion culturelle (2010-2012) ! Ce chiffre à lui seul indique l'intérêt soutenu dont est l'objet cette formation continue mise sur pied en 2000 par *artos*, en collaboration avec les Universités de Genève et Lausanne. A ce jour, 118 personnes liées à la gestion culturelle ont terminé le Diplôme avec succès en Suisse romande.

En novembre 2010, vingt-quatre étudiants ont reçu leur Diplôme à la fin de la 6^{ème} session (2008-2010). Les thèmes des travaux de fin d'étude choisis par les étudiants étaient d'une très grande diversité. En voici quelques exemples dans différents domaines culturels : *les arts plastiques* (« L'exposition temporaire : moyen de communication au service de la rentabilité des musées ? »), *le théâtre* (« Compagnies de théâtre romandes : quel accès au marché international ? »), *l'événementiel* (« Un festival de rue à Genève : une histoire de mode ou de besoin ? ») ou encore *la politique culturelle* (« Fixation d'un pourcentage minimal du budget d'une collectivité publique dévolu à la culture : l'exemple de Lausanne »).

Pour la 7^{ème} session, sur les 69 candidats, 26 professionnels ont été retenus, venant de tous les cantons romands (10 de Vaud, 4 de Fribourg, 3 de Neuchâtel et du Valais, 2 de Berne et de Genève et 1 du Jura) et même de France voisine (Thonon-les-Bains). Les domaines d'activité sont également très divers : les musées, galeries et bibliothèques (7), un lieu culturel, un centre culturel, un club de musique (5), un festival de musique, de rue, de cinéma (4), le cinéma (2), une fonction culturelle dans une collectivité ou une organisation (5), un théâtre ou une compagnie de théâtre (2), une fonction d'administratrice dans plusieurs domaines culturels.

Rappelons encore brièvement que la formation du Diplôme en gestion culturelle s'articule **sur dix-huit mois** et représente une occasion pour les praticiens d'élargir leurs compétences, notamment sur les politiques culturelles suisses et européennes, d'acquérir de nouveaux outils et de confronter leur expérience à celle des autres participants.

La **formation** est placée sous la direction de **Xavier Castañer**, de la Faculté HEC de l'Université de Lausanne et d'**Eric Eigenmann**, Faculté des lettres de l'Université de Genève.

Le Comité scientifique, de son côté, est formé en 2010 de :

Geneviève **Auroi-Jaggi**, directrice du Service de formation continue, Université de Genève

Jöelle **Comé**, directrice du Service cantonal de la culture, Etat de Genève

Claude **Farine**, administrateur d'*artos*

Nicole **Galland**, directrice académique de la Fondation pour la formation continue universitaire lausannoise EPFL/UNIL

Jean-Marc **Genier**, producteur et expert culturel OIF

Marie-Anne **Jancik van Griethuysen**, administratrice culturelle, Lausanne

Thierry **Luisier**, directeur administratif, Théâtre du Passage, Neuchâtel

Ana **Rodriguez**, est chargée de la coordination de la formation

Sensibilisation à la gestion de projets culturels

Malgré la crise financière, la dynamique culturelle n'a pas faibli en 2010. De nouvelles initiatives ont vu le jour (petit lieu, événement, festival), ce qui nous fait dire que le cours de Sensibilisation reste d'actualité. Acquérir des outils de gestion pour maîtriser son projet, qu'il soit artistique (spectacle de théâtre ou de danse, concert, festival) ou culturel, est une nécessité pour toute personne qui veut réussir son projet. Lancé en 2004, le *Cours de sensibilisation à la gestion de projets culturels* a déjà connu 16 éditions depuis lors. Et nous en avons planifié deux nouvelles en 2011, à Genève et à Lausanne.

Au cours de l'année 2010, cette formation courte a été organisée à **Genève** (en juin) et a été suivie par 15 participants, ainsi qu'à **Lausanne** (en septembre) avec 16 personnes. Mais elle a aussi été « délocalisée » à **La Chaux-de-Fonds**. Malgré une intense promotion dans les cantons de Neuchâtel, de Berne et du Jura, elle n'a réuni que 9 participants. Nous n'avons donc pas atteint notre objectif dans cette région.

Rappelons que la Sensibilisation tient en douze heures de cours, durant lesquels les participants parcourent toutes les étapes du projet : sa définition, la création de la structure associative qui le portera, la rédaction du dossier, les principes de la recherche de fonds, les outils de promotion, et enfin la gestion (contrats, salaires, assurances sociales, etc.). Comme la matière est très dense, ils réservent leurs questions pour l'entretien individuel (une heure) inclus dans le cours.

Pour participer à un cours, les participants, qui sont acceptés sur dossier, doivent accompagner leur inscription d'un projet (dont le budget ne dépasse en principe pas CHF 50'000.-) très succinctement décrit.

La comptabilité et le droit

Pour étoffer notre offre dans le domaine administratif, nous avons lancé en 2010 **deux nouvelles formations** : un cours de « *Comptabilité pour les compagnies et les associations du spectacle vivant* » de 24 heures (6 demi-journées) et un cours sur les « *Eléments de droit utiles dans le spectacle vivant* » de 18 heures (3 jours de 6 heures).

Le cours de Comptabilité (limité à 14 personnes) a rencontré un si vif succès que nous avons dû le dédoubler et organiser une nouvelle session à l'automne. Le cours lié au droit a également fait le plein. Pour ces deux formations, l'évaluation des étudiants est en général positive.

PREVENTION LIEE A LA SANTE ET A LA SECURITE

Dix ans que la Solution *artos-ERGO*rama existe ! En une décennie, la prévention dans le domaine de la santé et de la sécurité a notablement progressé. Dans les théâtres, l'esprit a changé et les techniciens se questionnent plus souvent sur les risques qu'ils prennent dans le cadre de leurs missions ainsi que sur leur manière de travailler. C'est probablement d'abord grâce à la grande enquête que nous avons menée en 2008 et qui a pointé les **dangers les plus importants**, en termes de fréquence et de gravité. Viennent en tête les contraintes liées au temps de travail, à l'organisation du travail, enfin au danger d'incendie. Ce sont ensuite les cours que nous avons mis sur pied depuis 2003 qui ont permis de sensibiliser les techniciens à ces risques.

Au cours de l'année 2010, deux formations ont été mises sur pied :

- un cours sur **l'utilisation des extincteurs en cas d'incendie**. Cette formation organisée au Centre de formation de Cugy, doublée d'exercices pratiques, a été suivie par 11 participants ;
- un cours sur **les risques liés aux produits chimiques dangereux**, mis sur pied à *artos*. Il a été notamment créé suite à la constatation que, dans les théâtres, des produits qui ne devraient pas cohabiter sont parfois stockés sans précaution alors qu'ils représentent un danger potentiel. Cette formation a réuni 17 professionnels.

Mais l'action la plus importante a été la finalisation, avec le concours du SECO (Secrétariat fédéral à l'Economie), d'un dépliant intitulé « **Temps de travail dans le spectacle : ce qu'il faut savoir** » et qui résume l'essentiel de la loi sur le travail. Cette petite publication est le résultat d'un long travail d'approche et de réflexion avec les correspondants de sécurité (nos représentants chargés d'informer dans les théâtres) qui a duré plus de trois ans. L'objectif est de donner des outils aux techniciens, aux directeurs techniques, aux administrateurs pour que le travail dans le domaine du spectacle soit organisé pour préserver la santé des collaborateurs. C'est un premier pas, mais la question est loin d'être épuisée. Le dépliant sera diffusé ce printemps.

Rappelons que la Solution type de prévention en matière de sécurité au travail a été lancée en 2001 par notre association en collaboration avec l'entreprise ERGOrama. Cette solution découle d'une **obligation légale fédérale**, à savoir la directive no 6508 de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST), relative à l'appel des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail (MSST). Cette directive, qui s'applique à toutes les entreprises depuis le 1er janvier 2000, demande que celles-ci mettent en place un système de prévention des accidents et des maladies professionnelles.

En 2010, **20 théâtres** romands sont membres de la solution *artos* ERGOrama : Comédie de Genève, Nuithonie, l'Heure bleue, Marionnettes de Genève, Opéra de Lausanne, Le Poche Genève, Théâtre de Carouge, Théâtre du Crochetan, Théâtre Forum Meyrin, Théâtre du Grütli, Théâtre du Jorat, Théâtre Kléber Méleau, Théâtre du Passage, Théâtre St-Gervais, Théâtre de Vevey, Théâtre de Vidy, Théâtre 2.21, Espace culturel des Terreaux, Usine à Gaz de Nyon et la Salle CO2 à Bulle.

- Président :** M. Daniel **Wicht**, Opéra de Lausanne.
- Membres du comité :**
(élus le 2 novembre 2009) Mme Florence **Favrod**, administratrice, Monts-de-Corsier
Mme Natacha **Jaquerod**, scénographe, Genève
M. Christian **Michaud**, Petit Théâtre, Lausanne
M. Alexandre **Païta**, comédien et formateur, Genève
M. Valdo **Sartori**, ingénieur du son, Echallens

M. Michel **Beuchat**, directeur technique, Théâtre de Vidy, Lausanne
délégué de la Commission AQ du Brevet
- Vérificateurs de comptes :** Mme Sarah **Neumann**, responsable de la formation continue
et de l'insertion professionnelle, HETSR, Lausanne
M. Georges **Caille**, administrateur, Lausanne
- Administrateur :** M. Claude **Farine** (salarié à 90%)
- Collaborateurs/trices :** M. Thibault **Genton**, coordinateur pour la formation (60%)
jusqu'au 30 octobre 2010
Mme Sandrine **Jeannet**, coordinatrice pour la formation (33%)
novembre et décembre 2010
M. François **Weber**, chargé du projet bibliothèque (30%)
- Stagiaires :** Ombeline **Andrey**, du 1^{er} février au 15 juillet 2010
Jean-Christophe **Lemaire**, du 29 août 2010 au 25 janvier 2011
- Membres** 189 membres sont membres **artos** en 2010.

1996-2011. Quinze ans d'existence, c'est l'occasion de jeter un coup d'œil en arrière et de faire le point. Avec ce premier constat : *artos* s'est fait une place importante dans le domaine culturel et les différents services qu'il rend aux artistes, aux techniciens dans leur diversité, et aux administrateurs sont largement appréciés en Suisse romande.

Notre rôle de « hotline » pour les professionnels qui ont besoin d'un renseignement ou d'un coup de main est un « plus » difficilement quantifiable, mais très utile. On pourrait faire la même constatation concernant la plateforme de l'emploi « spécialisée », l'Annuaire romand du spectacle ou la prévention dans le domaine de la santé et de la sécurité à l'usage des théâtres (la Solution *artos*-ERGOrama). Avec l'important appui des villes et des cantons, nous pouvons dire modestement que nous avons développé un modèle à la fois solidaire et efficace dont les coûts seraient beaucoup plus élevés si l'Etat devait les assumer.

Mais cet important effort est encore plus marqué dans le domaine de la formation. Avec le Brevet fédéral de technicien, le Diplôme en gestion culturelle, la Sensibilisation et les formations courtes, ce sont les compétences des professionnels qui se sont améliorés. Et surtout : les techniciens disposeront désormais d'une filière de formation complète, comme les autres métiers. C'est probablement un apport décisif pour la création artistique et qui a tout à y gagner.

Fin 2009, *artos* a publié un document intitulé « *Un centre de ressources pour les professionnels du spectacle. Perspectives 2010-2015* ». Les propositions qu'il contient seront concrétisées ces prochaines années.

Notre association reste cependant très attentive à l'évolution de la situation en Suisse romande. La mise sur pied de nouvelles formations (CFC de techniscéniste, CFC/MBA de danseur), l'ambition de la Manufacture de devenir une « Haute école des arts et métiers du spectacle en Suisse romande » indique que le paysage évolue très vite. Il va nous inciter à réfléchir rapidement à la place que nous aurons à occuper comme acteur culturel dans l'avenir.

www.artos-net.ch